

PROJET CULTUREL ET SCIENTIFIQUE DES CHAMPS LIBRES

2018 - 2022



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
ACCUEILLIR	8
CAPITALISER – VALORISER – EXPLOITER – PARTAGER	10
FAIRE TERRITOIRE	12
RAYONNER	13
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE	14

Crédit photos : © Nicolas Joubard, Richard Volante et Espace des sciences - CC BY SA Alain Amet

PRÉAMBULE

Le projet culturel et scientifique des Champs Libres a pour vocation de définir, pour les cinq années à venir, les grands objectifs à atteindre par l'établissement et le type d'actions à mettre en place pour y parvenir.

Ce projet traduit la raison d'être des Champs Libres, celle qui a présidé à l'engagement de la collectivité métropolitaine dans la construction de l'équipement et qui justifie le financement de son fonctionnement et de ses projets.

Le projet culturel et scientifique des Champs Libres est l'un des quatre axes du projet culturel métropolitain actualisé en novembre 2016 et répond aux orientations que la collectivité a rappelées dans la feuille de route encadrant les suites à donner à l'évaluation des Champs Libres menée en 2016 :

« En s'appuyant sur les forces à l'origine de l'établissement, il s'agit de structurer les missions autour de la production et de la diffusion de la connaissance, du partage des savoirs et de la mise en débat de notre société : créer ainsi du sens, des références qui puisent dans notre passé, dans les sciences, dans la recherche, le monde et les arts, pour envisager plus sereinement l'avenir ensemble. »

Grand équipement culturel et scientifique rassemblant trois institutions (la Bibliothèque métropolitaine, le musée de Bretagne, l'Espace des sciences), pôle d'animation du territoire métropolitain et régional grâce, notamment, à leur capacité de production et à la qualité de leurs propositions, Les Champs Libres s'attachent :

- **à mettre leurs ressources à disposition de tous**, avec la préoccupation de leur accessibilité, considérant que la promotion d'une pensée humaniste et la participation au débat démocratique passent par le déploiement et la transmission de ressources culturelles disponibles à tous ;
- **à donner des clés de lecture du monde actuel**, en ayant le souci de les inscrire dans l'histoire des idées et des faits, en s'appuyant sur l'actualité des sciences et des arts, sans esquiver les sujets de polémiques car, faire société, c'est également confronter les points de vue, expliquer, contextualiser et mettre en perspective ;
- **à rendre accessibles les résultats de la recherche** à l'échelle internationale, tout en ayant la préoccupation de valoriser les avancées de la recherche et de l'innovation locales comme de donner une place de choix aux croisements entre les champs artistiques et scientifiques ;
- **à créer les conditions de l'implication, la plus large et diversifiée, des personnes**, en prenant en compte la source de leurs curiosités et de leurs préoccupations, et en s'appuyant sur leurs capacités à faire et sur la valeur de leurs contributions.

Il s'agit d'affirmer Les Champs Libres comme un espace public, ouvert et accueillant, incarnant par chacune de ses actions, jusque dans ses aménagements, les valeurs de l'établissement : importance des savoirs, de leur partage et de leur croisement, accessibilité, coopération, qualité des propositions et de la relation, hospitalité, tolérance. Dans cette perspective, l'attention à la jeunesse, dont la jeunesse étudiante mais aussi aux plus jeunes, est essentielle, notamment dans la lutte contre les stéréotypes, l'éducation aux médias et à l'information.

Le projet culturel et scientifique reprend les résultats du travail mené en 2017 par des représentants de toutes les équipes, autour des axes d'amélioration repérés dans le cadre de l'évaluation de l'établissement, menée en 2016 :

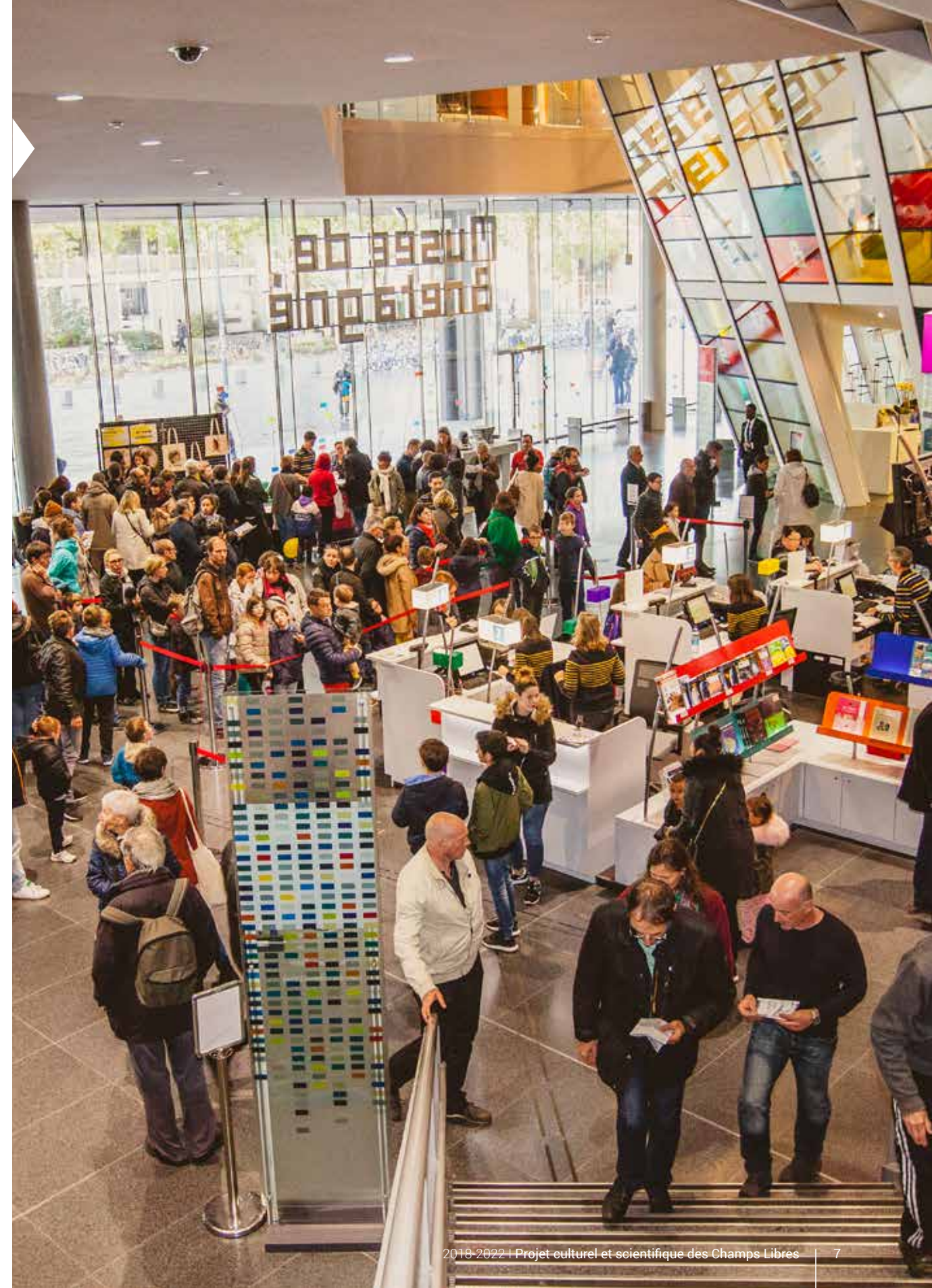
- 1. innover dans la relation aux publics**
- 2. constituer - valoriser – exploiter - partager des contenus culturels**
- 3. développer l'ancrage métropolitain**
- 4. affirmer la "marque" Champs Libres et structurer la stratégie de rayonnement de l'établissement**

Ce travail s'inscrit par ailleurs dans la démarche plus large d'éco-responsabilité portée par la collectivité et les acteurs du territoire.

La mise en œuvre du projet engage et rassemble toutes les composantes de l'établissement Champs Libres. Il s'agit de partager avec le public le sens des Champs Libres et pour cela de veiller à structurer et coordonner l'action de chaque composante en fonction des grandes lignes du projet.

La direction des Champs Libres a pour mission de faire vivre le projet commun, en créant les conditions de la mobilisation collective et de la fédération autour d'objectifs partagés. À l'écoute et en complicité avec le projet des trois institutions - la Bibliothèque, le musée, l'Espace des sciences - force de propositions et d'initiatives quant à leur déploiement et leur articulation, en pilotage des politiques transversales, elle est garante de sa mise en œuvre sur les prochaines années.

L'action des différentes composantes et de leurs directeurs sera évaluée au regard de la qualité de leur implication dans le projet commun. Dans ce contexte, la place de l'Espace des sciences est à considérer à l'aune de son statut associatif et des attentes des autres partenaires à son financement. L'articulation des projets scientifiques et culturels de la Bibliothèque, du musée de Bretagne et de l'Espace des sciences avec le nouveau projet culturel et scientifique des Champs Libres fera l'objet d'un travail spécifique.



ACCUEILLIR

Les Champs Libres, grâce à la diversité et la qualité de leur offre comme à la centralité du bâtiment, ont su constituer un équipement culturel que la population s'est largement approprié. Les usages du lieu, les raisons de s'y rendre, d'y revenir comme de s'y attarder sont multiples.

Pour développer cette capacité à (bien) accueillir, dans un contexte d'évolution rapide des usages, il est posé comme objectifs de :

- **faciliter la circulation** – physique et virtuelle – des publics dans la diversité des offres ;
- **améliorer la convivialité, le confort des personnes** afin de développer l'envie de s'y attarder et d'y revenir, en tenant compte également des personnes qui ne fréquentent pas encore Les Champs Libres ;
- poursuivre les initiatives visant à **garantir l'accès** aux personnes en situation de handicap ou éloignées de la culture ;
- **associer les personnes à l'évaluation et l'évolution de l'offre** et leur laisser des espaces d'appropriation du projet, dans la philosophie des droits culturels ;
- **offrir un espace hospitalier pour les projets ou acteurs répondant à l'ambition de l'équipement**, notamment sur l'axe "réutilisation des données" ou sur les croisements "arts et sciences".

Pour cela, les espaces et les rythmes de vie du bâtiment seront revus, prenant acte de plus de dix années d'usages et tenant compte de l'architecture imposante du bâtiment qui peut apparaître en partielle contradiction avec les valeurs de l'équipement et freiner l'accès de certaines personnes :

- **améliorer les circulations** dans et entre les espaces, la signalétique extérieure et intérieure du bâtiment et les parcours du visiteur, flâneur, curieux, touriste, seul ou en groupe, pour retrouver l'esprit de la place publique qu'avait initialement souhaité l'architecte, Christian de Portzamparc ;
- **revoir les conditions d'accueil**, l'usage du hall et des espaces communs, pour améliorer la qualité de la visite des Champs Libres (avant, pendant, après) et garantir la pérennité du label « Tourisme et handicap » : en favorisant la billetterie automatisée et en ligne, en travaillant le rôle des personnes en relation avec les publics et des prestataires d'accueil et de sécurité. La boutique doit faire l'objet d'une réflexion spécifique et partagée ; les objectifs de l'espace Magenta et de Muséocube doivent être précisés au regard des priorités du projet culturel ;
- **repenser horaires et tarifs**, en fonction des espaces et de leurs missions, en visant le décloisonnement des espaces, le croisement des usages et une appréhension facile par tous. Dans cette perspective, il est proposé d'examiner le sens des espaces en accès libre ou payant et l'intérêt d'une gratuité des espaces d'exposition permanente du musée de Bretagne et des services de la Bibliothèque ;
- **renforcer la coordination de la médiation et de la programmation culturelle** et établir une politique commune d'éducation artistique et culturelle s'appuyant sur les spécificités de chaque équipement.

La création d'un laboratoire des usages facilitera l'innovation transversale dans la relation aux publics :

- grâce à la **généralisation de méthodes orientées sur l'expérience** des utilisateurs ;
- par l'**accompagnement des démarches d'engagement des personnes** (de la participation à la coopération) ;
- en **partageant systématiquement les retours d'expériences** sur les projets et les pratiques professionnelles concernant la participation des publics.

CAPITALISER, VALORISER EXPLOITER, PARTAGER

Les Champs Libres ont été créés autour de la notion de culture générale. Cette mission s'est traduite depuis plusieurs décennies par **la collecte, la conservation, la production et la diffusion** de ressources, mission portée par la Bibliothèque, le musée de Bretagne et l'Espace des sciences. Depuis 2006, l'accès à ces ressources (tant physiques que numériques) et leur croisement sont au cœur de la raison d'être des Champs Libres et marquent la singularité de l'équipement.

Les ressources numériques constituent d'ores et déjà un réservoir d'une grande richesse, avec :

- **des sites de contenus** : les collections patrimoniales de la Bibliothèque sur les Tablettes rennaises, le portail des collections du musée de Bretagne, le site Les Médiathèques Rennes Métropole qui donne accès à une offre en ligne très riche (presse, e-books, VOD, musique, autoformation, ...), Sciences Ouest, podcasts, ...
- **une présence active sur les réseaux sociaux** qui impulse et facilite l'implication des publics,

- **des propositions immersives ou contributives** : muséomix, l'île des sciences, les rendez-vous 4 C, les modules interactifs des expositions, le volet contributif des portails ressources...

Il s'agit, dans le cadre du nouveau projet culturel et scientifique, de devenir partie prenante du développement international des Humanités numériques, domaine de recherche, d'enseignement et d'ingénierie au croisement de l'informatique et des arts, des lettres et des sciences humaines et sociales.

Les objectifs du nouveau projet sont de faire des Champs Libres un établissement culturel innovant en matière d'accessibilité, de réutilisation des données, de créativité numérique, pionnier de l'open data culturel, espace ressources et d'expérimentation pour les chercheurs et plus largement l'enseignement supérieur.

Pour cela, Les Champs Libres se doteront d'un **plan d'action numérique** commun incluant :

- **la recherche d'harmonisation des supports et contenus en ligne,**
- **le développement d'une stratégie de médiation numérique,**
- **la poursuite des plans de numérisation des collections permanentes** et leur accessibilité sous licence ouverte,
- **l'élargissement des démarches contributives** (crowdsourcing par exemple), le cas échéant en partenariat avec des communautés du territoire,
- **la mise en réseau avec les acteurs culturels et de l'enseignement supérieur et le développement de projets communs, expérimentaux.**

Dans ce contexte, la salle Anita Conti sera prioritairement dédiée aux expériences immersives ou aux projets relevant de l'axe "arts-sciences-numérique".

La Bretagne représente une part majeure des collections patrimoniales de la Bibliothèque et du musée. Elle constituera l'une des entrées de la politique de valorisation des ressources et permettra de participer à l'appropriation et la connaissance de l'histoire de la région, de ses habitants, de ses langues et réalisations.

FAIRE TERRITOIRE

Répondre à l'enjeu de "Faire territoire", l'une des quatre priorités du projet culturel de Rennes Métropole, implique d'affirmer le rôle des Champs libres comme une ressource artistique et culturelle partagée à l'échelle du territoire métropolitain.

Grand équipement culturel de la métropole, Les Champs Libres s'inscrivent dans une double dynamique, à la fois en accueillant dans leurs espaces - physiques ou virtuels - les habitants de la métropole, d'autre part en proposant aux villes et acteurs d'être partenaires de projets à leur initiative ou répondant à leurs attentes. Ces deux mouvements répondent aux principes suivants : se connaître et partager ; impulser et faciliter ; co-construire ; s'engager.

Dans les années prochaines, il est proposé d'améliorer la capacité à faire territoire en consolidant les trois piliers déjà existants de l'action des Champs Libres en direction du territoire métropolitain :

- **le Festival des Sciences** avec l'ambition de développer le nombre de villes partenaires,
- **le portail de lecture publique** en s'appuyant sur le déploiement de l'ensemble des fonctionnalités,
- **l'éducation artistique et culturelle** en ayant pour objectif de faire largement connaître Les Champs Libres dans leur ensemble aux enfants et adolescents de la métropole.

Par ailleurs, Les Champs Libres veilleront à :

- **s'assurer systématiquement de la pertinence d'un partenariat extérieur** dans la réalisation d'une exposition ou d'une autre action de programmation ;
- **désigner un référent territoire** qui facilite la sollicitation par les villes et les acteurs de la métropole et déployer un outil partagé de suivi des relations avec le territoire ;
- **développer une communication plus directement métropolitaine** sur certains évènements ou ressources.

RAYONNER

Les Champs Libres sont un équipement singulier dans le paysage culturel national, **sans équivalent parmi les grands équipements labellisés par le ministère de la culture** : y cohabitent un musée de France, une bibliothèque classée, un centre de culture scientifique et technique, institutions qui ont chacune un statut et une reconnaissance à l'échelle nationale.

Issus d'une longue histoire qui l'ancre dans la culture et les valeurs d'un territoire, ils sont le fruit d'une forte ambition de la collectivité pour la culture et le développement de son territoire. À ce titre, Les Champs Libres participent pleinement de l'image de la métropole, de ce qu'elle souhaite affirmer en termes d'engagements et notamment celui de donner aux citoyens des clés de lecture du monde actuel.

Il s'agit pour Les Champs Libres de s'appuyer sur la dynamique propre à chaque équipement, de cultiver et coordonner les offres pour porter cet ensemble de missions qui font la singularité de l'établissement et créer les occasions de les rendre partageables avec le plus grand nombre et visibles au-delà du territoire métropolitain.

Les objectifs à atteindre et actions à décliner sont les suivants :

• élaborer la stratégie de communication de la "marque" Champs Libres

Cette marque sera le point de convergence entre :

- ce que proposent Les Champs Libres : des services et des collections valorisés, une programmation ouverte sur le monde, renouvelée, créative,
- un lieu largement ouvert, accueillant et accessible,
- la valorisation mutuelle des identités du musée de Bretagne, de l'Espace des sciences et de la Bibliothèque,
- une sélection de contenus permettant de construire une stratégie de rayonnement au niveau local, pour le Grand Ouest et au niveau national.

• **participer au rayonnement du territoire**

- développer un grand projet transversal tous les deux ans, avec un objectif de rayonnement au-delà du territoire métropolitain,
- renouveler le label Qualité Tourisme.

• **travailler collectivement les partenariats stratégiques et l'implication dans les réseaux professionnels**

en dépassant le cloisonnement des réseaux "musée" / "bibliothèque" / "centre de culture scientifique, technique et industriel" et pour cela :

- inscrire Les Champs Libres en tant qu'établissement dans les réseaux nationaux (Musées de société, centres de culture scientifique et industrielle, centres culturels de rencontres) et internationaux (ICOM...),
- développer la politique de co-productions à un niveau régional et national,
- envisager des partenariats structurels ou de longue durée, à l'échelle locale, nationale (Mucem, Musée des Confluences...) et internationale.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour réaliser le projet, dans son ambition et la dynamique collective qu'il suppose, il convient de clarifier les modalités de mise en œuvre des différentes actions mais également de réunir les conditions d'une fédération des projets et d'une mobilisation des différentes équipes.

Il est posé comme principe que la coopération est au cœur du fonctionnement des Champs Libres, à la fois comme condition pour atteindre l'ambition du projet mais également comme état d'esprit nécessaire pour faire fonctionner l'établissement dans la diversité de ses composantes.

Un travail a été engagé, permettant de clarifier les niveaux de mutualisation, de rendre lisibles les lieux de décision et les instances de travail. Une animation managériale renouvelée favorisera la bienveillance, l'exigence, la confiance, le sens des responsabilités et l'intelligence collective.

Pour la mise en œuvre de ce nouveau Projet culturel et scientifique, il est en effet nécessaire de :

• **établir une gouvernance autour du pilotage du projet commun**

- création d'un conseil d'orientation présidé par une personnalité, rassemblant les quatre directeurs, des représentants des conseils scientifiques des trois entités, et Rennes Métropole,
- clarification du rôle des différentes instances de décision et de co-production ; création d'outils partagés de travail et de connaissance, développement de la communication interne,
- évaluation systématique et partagée des actions menées, en associant le public,
- déclinaison en stratégie de communication du projet culturel et scientifique.

• **clarifier le fonctionnement et les services mutualisés**

- établissement d'une charte de fonctionnement commune qui détermine les grands principes et modalités d'organisation,
- création d'une comptabilité analytique et d'outils de dialogue de gestion,
- clarification des périmètres d'intervention et niveaux de mutualisation.

• **développer une animation managériale**

en accord avec les valeurs de la collectivité, s'appuyant sur la bienveillance mutuelle, le respect de la diversité des compétences, le sens des responsabilités et l'exigence quant aux comptes à rendre et à l'efficacité

- amélioration de la connaissance des équipes et métiers,
- place donnée aux agents pour être force de propositions quant à l'amélioration de leur cadre et leur environnement de travail,
- développement d'un fonctionnement décloisonné, en mode projet.

